

DROIT DE LA VIGNE ET DU VIN

Catherine Steins primée pour son mémoire sur le vieillissement des grands crus

Se penchant sur les moyens de relocaliser en Gironde le stockage des flacons prestigieux, la douanière a remporté le prix 2018 du cabinet INLEX et du conseil de 1855.

Par [Alexandre Abellan](#) Le 27 novembre 2018



Catherine Steins a reçu un chèque de 500 euros et des bouteilles de grands crus classé de la part de Sylvain Boivert et Jean-Baptiste Thial de Bordenave (le directeur du département LexWine du cabinet Inlex IP Expertise). - crédit photo : DR

A

gent au service régional d'enquête des Douanes de Bordeaux, Catherine Steins vient de remporter le titre de meilleur mémoire du Master 2 Droit de la Vigne et du Vin de Bordeaux. Parmi 12 mémoires en compétition, son travail sur les moyens de « *renforcer l'attractivité de la place de négoce de Bordeaux : repenser le cadre fiscal du vieillissement in situ des grands crus* » a été distingué par le cabinet INLEX et le Conseil des Grands Crus Classés en 1855 du Médoc et du Sauternes.



Possibilités de relocalisation du stockage des vins



Commandité par l'Union des Maisons de Bordeaux (le négoce girondin), le travail de Catherine Steins « *avait notamment pour objectif de contribuer à la réflexion sur les possibilités de relocalisation du stockage des vins dans la région de production* » expliquent les organisateurs du concours. Qui précisent qu'« *aujourd'hui la phase de vieillissement des grands crus est pratiquement bannie du territoire national, sous l'effet conjugué d'une législation fiscale peu favorable et d'une globalisation du marché profitant des espaces juridiques plus souples.* » Alors que les incertitudes concernant le Brexit sont fortes, la place de Bordeaux pourrait voir s'ouvrir une opportunité pour reprendre en main la gestion, et la valeur ajoutée, des stocks de vins.

Source : <https://www.vitisphere.com/actualite-88592-catherine-steins-primee-pour-son-memoire-sur-le-vieillissement-des-grands-crus.html>